

Secrétaire : LUYCKX Jean-Marie
Rue Sainte Renelde 5
1430 REBECQ
Tél/fax : 02/355.43.25.
GSM : 0476/89.83.03
e-mail : jeanmarie.luyckx@skynet.be

Projet de P.V. de la réunion du C.C.P.C. du 5 juin 2010.

Présences : Collard Jean-Pierre, Detongre Guy, Bouvier Serge, Marcelis Willy, Dubourg Charlie, Noël Alain, Gossiaux Michel, Desilve Jean-Christophe, Paternoster Jean-Paul, Marcq Roland, Luyckx Jean-Marie, Pilate Jean.

Excusés : Schallenbergh Freddy, Detaille Eric, Coolens Albert, Gerckens Jean-François, George Joseph, Lefebvre Josette, Dupont Alexandre, Cazier Michel, Depouille Christophe.

Absents :

La réunion débute à 9h30 par un mot de bienvenue du président.

Il y a lieu d'ajouter au point divers :

- règlement des compétitions
- situation financière des fédérations.
- Informations par Charlie Dubourg
- Rapport CB handipêche

1. Approbation du PV de la réunion du CCPC du 30 janvier 2010.

Aucune remarque n'est formulée en ce qui concerne ce procès-verbal. Le secrétaire demande aux membres de bien vouloir signer l'original du pv de cette réunion pour acceptation.

2. Approbation du PV de la dernière réunion du BCFC traduit (janvier 2010).

Le président demande si certains membres souhaitent obtenir des explicationq ou des informations particulières relativement au dernier PV (que le secrétaire a reçu très tardivement). En ce qui concerne le projet de PV de la réunion de mai, le secrétaire ne l'a reçu que le 3 juin à 23 h 15 et il n'était donc pas possible d'en faire la traduction avant la présente réunion. Monsieur Paternoster rappelle que le PV de janvier concerne aussi la vérification et l'approbation des comptes, et que lors de cette réunion, Monsieur Christophe Depouille était absent. Il en va de même pour 2009 (comptes 2008) : il serait donc plus que souhaitable que ce contrôle puisse avoir lieu dans les meilleurs délais. Le président rappelle encore que Monsieur Depouille a accepté d'être délégué pour la section carnassier, mais de manière intérimaire, préférant que quelqu'un de plus « administratif » s'investisse dans ce rôle. Avis aux amateurs !!

Le secrétaire fait remarquer que, selon le projet de pv reçu il y a quelques heures, Monsieur Depouille sera invité à participer à la prochaine réunion du BCFC. Le président lui demandera de faire au moins parvenir les pièces comptables.

Pour le surplus, l'assemblée n'a plus de remarques sur ce pv.

3. Remise des hameçons d'Or 2009 : commentaires. Hameçon d'Or 2010.

Les échos que le président a personnellement reçus sont positifs. Hormis le fait qu'il a fallu avoir un peu de patience entre les services, chacun des convives avait l'air satisfait. Ceci est inhérent au fait que la gérante du site a du reprendre les engagements contractés par les exploitants (problèmes d'ordre médical).

Il n'est pas certain que le site puisse encore être utilisé en 2011. Il importe en tout cas de se renseigner sur les possibilités réelles au plus tard pour le mois d'octobre, et le cas échéant, sur d'autres opportunités qui s'offriraient dans une même fourchette de prix et pour une qualité comparable.

Un nouveau trophée devra également être commandé pour 2011, celui existant ayant été remporté 3 fois par Eric Di Venti.

4. Championnats de Belgique 2010.

Tous les canevas sont sur le site. En ce qui concerne l'organisation du CB « anglaise », tout se déroulera sur le parcours de pêche : un local sera toutefois disponible pour la confection des palmarès.

En ce qui concerne l'organisation de la finale (CCPC), certaines mises au point s'imposent : il est souhaitable que chaque fédération francophone mette au moins deux personnes à la disposition de l'organisation. Un petit mail de rappel sera également adressé en temps opportun. Le président se charge de contacter Monsieur Roger Van Bockstael pour lui demander d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'organisation.

Il est rappelé également que les inscriptions sont fixées à 15 € pour les CB individuels et à 75 € pour l'interclubs.

Pour les CB, un budget de 150 € a été prévu par discipline pour les trophées. Pour le DVJ, il faut compter 5 trophées.

5. Courrier de la fédération du Centre.

Il a été convenu en janvier que le président prenne contact avec Monsieur Van Bockstael pour demander de pouvoir organiser la finale du CB individuel dans les eaux de la Féd. du Centre. Le président donne lecture de la réponse reçue et qui confirme l'accord.

6. Déplacements : remarque de JP Paternoster.

Le président signale que le défraiement kilométrique est actuellement fixé à 0,30 € pour le CCPC, alors qu'il semble être fixé à 0,39 € pour la FSPFB. Monsieur Paternoster souhaite que le CCPC s'aligne sur le tarif de la FSPFB. Le CCPC note aussi que le montant du défraiement pour les déplacements n'a plus été revu depuis longtemps. Le président rappelle toutefois que les déplacements pour compte du BCFC ne sont remboursés qu'à concurrence de 0,25 € par kilomètre. Le secrétaire indique que les déplacements pour le fonds piscicole sont défrayés à 0,3093 €. Après discussion, le CCPC se met d'accord sur un montant de 0,35 € pour cette année. Cette discussion sera reprise en 2011.

7. Championnat du monde des vétérans.

Deux francophones seulement participeront aux sélections : le CCPC aurait pu espérer mieux comme engouement. En outre, en comptant Franco Andreatta et deux autres pêcheurs licenciés au CCPC, cela fera 5 participants francophones contre 18 néerlandophones.

Actuellement, 8 pays sont inscrits.

Il s'agit d'une petite organisation qui n'appelle aucune difficulté particulière au niveau de l'intendance, mais il est bon de montrer une volonté de « rester dans le coup » pour organiser, face à la pression montante des pays de l'est.

8. Indemnité Monsieur Site.

Le président rappelle le travail régulièrement réalisé par Monsieur Albert Coolens pour la mise à jour très suivie du site. Monsieur Coolens ne demande aucune intervention pour le remplacement de son matériel ni pour les mises à jour des logiciels utilisés. Après discussion, le CCPC s'oriente vers une intervention mensuelle forfaitaire. Tenant compte que Monsieur Coolens « s'occupe gracieusement » du site depuis environ 5 ans et du fait que la FSPFB a consenti un soutien financier au CCPC, l'assemblée marque son accord sur une proposition d'intervention de 30 € par mois. Cette proposition sera éventuellement rediscutée.

9. Candidatures au poste de moniteur des moins valides.

Monsieur Alain NOEL a renoncé sa candidature au niveau du CCPC. Le CCPC accepte cette candidature : elle sera transmise au BCFC par le président.

Ce point de l'ordre du jour est mis à profit pour entendre le rapport de Alain NOEL sur le déroulement du CB Handipêche 2010. Aucune remarque au niveau de l'organisation. Il semble toutefois qu'une pollution se soit déclarée peu de temps avant la compétition, pollution ayant entraîné un certain taux de mortalité au niveau du poisson.

10. Divers.

- a) Le président signale que la FSPFB a versé un montant de 6.000 € sur le compte du CCPC, à titre de subvention de fonctionnement. Le président signale que selon toute vraisemblance (une fois n'est pas coutume), la fédération de la Senne n'aurait pas encore versé le 1^{er} acompte 2010, ainsi que la Sambre.
Le paiement des annonceurs publicitaires sur le site a également été régularisé.
- b) Le président rappelle que le CCPC devra prochainement se pencher sur la confection d'une licence unique et uniforme, ouvrant la porte à toutes les disciplines, et sur les modalités de sa mise en application. Ceci devrait aussi simplifier la vie des responsables. Les délégués sont invités à y réfléchir pour la prochaine réunion du CCPC.
- c) Monsieur Dubourg a pris acte des réactions engendrées par la parution d'un article dans le « Pêcheur Belge » par une personne ayant eu maille à partir avec le CCPC il y a quelques années. Une fois de plus, il est admis que cette « parution » constitue un impair qui aurait pu être évité si certains accords conclus avec la FSPFB avaient été respectés, et notamment au niveau du comité de lecture. L'article incriminé ne donne certainement pas une image positive et actuelle de la compétition. C'est regrettable, d'autant plus que nous avons d'excellents pêcheurs en Belgique, mais que l'on ne retrouve malheureusement que dans des revues étrangères...
Par ailleurs, le moniteur signale qu'un article a été rédigé sur la réunion des internationaux. L'article est bien fait, mais le moniteur aurait souhaité pouvoir jeter un œil sur cet article avant édition puisqu'il contient des inexactitudes : par exemple, il y est mentionné que la caisse des internationaux contient 2.500 €... Ceci n'est pas correct : en fait, c'est grâce aux cotisations des internationaux qu'un montant de 2.500 € a pu être payé à titre d'acompte pour la réservation de l'hôtel au Portugal. De telles erreurs sont de nature à semer le doute dans l'esprit d'aucuns, et particulièrement lors des réunions des structures nationales.
Cela fait évidemment des années que ces polémiques perdurent et le CCPC commence vraiment à en avoir par-dessus la tête. S'il faut faire bouger les choses, le CCPC les fera bouger. Il faut noter que les problèmes ne sont pas uniquement inhérents au « Pêcheur Belge », mais qu'il y en a d'autres : par exemple, pour la détermination des dates du conseil d'administration, lorsque l'on ne tient pas compte des dates convenant à une majorité d'administrateurs... !
- d) Monsieur Dubourg annonce également qu'une subvention a été accordée par le ministre ANTOINE dans le cadre du plan-programme pour le championnat du Monde.
- e) En principe, la révision du règlement des compétitions est terminée. Les dernières adaptations (sur la base de la dernière entrevue) ont été intégrées dans la version actuelle. Messieurs Marcq et Luyckx sont chargés de revoir la dernière version du règlement applicable en région wallonne (càd à l'exclusion des dérogations applicables en région flamande). Certains règlements spécifiques doivent encore être revus (feeder...)
- f) Monsieur Marcq procède ensuite, en présence de l'assemblée, au déballage du cadeau reçu lors de la cérémonie de l'HO et remercie chacun pour le geste.
- g) Un accord est intervenu avec l'Italie, pour organiser chaque année une rencontre entre les deux nations, un mois avant le championnat du monde et sur le parcours du CM. Ceci est bénéfique pour les deux pays. Pour ce qui est des « jeunes », tous les échos qui parviennent sont positifs : tant au niveau de l'ambiance que de l'encadrement. Un courrier de remerciement sera adressé au coach directement.
- h) Le président invite chacun à débarrasser les tables et à rincer sa vaisselle.

La réunion est levée à 13h45.